

*Article 29 du Règlement*

La question à l'étude ce soir est très délicate et complexe. Depuis un certain nombre d'années, les gouvernements s'efforcent d'y trouver une solution mais sans succès. Le gouvernement, agissant de bonne foi, a tenté un geste audacieux pour la régler dans le meilleur intérêt des Canadiens et surtout des Terre-Neuviens. Cet effort a suscité beaucoup d'appréhension et une grande controverse dans ma province. Je le déplore énormément.

Quand ils m'ont élu, les habitants de Burin—Saint-George m'ont confié la tâche de protéger leur gagne-pain, la pêche. Les événements des derniers jours m'ont été très pénibles ainsi qu'à ces gens qui m'ont fait confiance et qui voudraient bien comprendre le motif de cette décision. L'accord conclu entre le gouvernement du Canada et le gouvernement de la France a été jugé inacceptable à certains égards par les habitants de la province et je partage leur avis.

Avant d'entrer dans les détails de cette affaire controversée, je voudrais rappeler à la Chambre pourquoi le gouvernement a entrepris ces négociations. La situation s'aggrave et se détériore effectivement en ce qui concerne les réclamations des Français et la surpêche qui a eu lieu par la suite dans la zone 3PS. Soit dit en passant, cette zone se trouve immédiatement au sud de ma circonscription. Elle contient des bancs de poisson qui sont très importants pour le secteur de la pêche, notamment le secteur de la pêche côtière de la circonscription de Burin—Saint-George et plus particulièrement la baie de Fortune et la péninsule Burin.

Des négociations sont en cours depuis 1977 entre les gouvernements canadien et français parce que les deux pays revendiquent les eaux situées au sud de Terre-Neuve et entourant les îles de Saint-Pierre et Miquelon. Il s'agit essentiellement de savoir où devrait se situer la frontière entre les deux pays. Cela dure depuis 1977, soit depuis neuf ans. Nous devons maintenant reconnaître que nous n'avons pas réussi à nous entendre sur une frontière qui soit acceptable pour les gouvernements terre-neuvien, canadien et français. Il est possible de s'en tenir aux frontières négociées. Durant ces négociations, la France a insisté pour obtenir la compétence sur une très vaste superficie de la part des îles Saint-Pierre et Miquelon. Le Canada ne peut absolument pas accepter cette position. Nous sommes arrivés au point où nous reconnaissons que ces négociations ne seront pas inacceptables. La seule façon de régler ce différend est de le porter devant un tribunal judiciaire international. Depuis quelques années, il devient de plus en plus urgent de fixer cette frontière en raison de la surpêche de la France dans la région désignée comme étant 3PS.

• (2320)

Profitant de ce que nous n'avons pas d'ententes négociées, les Français ont entrepris un effort massif de surpêche dans cette zone. On a mentionné toutes sortes de chiffres. Le gouvernement canadien reconnaît aux Français le droit de pêcher un quota de quelque 6 400 tonnes métriques de morues dans cette zone. L'an dernier, les Français ont pris 26 000 tonnes de morues. Cette année, ils ont annoncé aux habitants du Canada qu'ils avaient l'intention de ne pas tenir compte du quota qui leur a été fixé, et ils vont effectivement prendre environ 25 000 tonnes de poissons. En fait, je pense que ce chiffre de 25 000 tonnes est un minimum, et que c'est plutôt dans les 40 000

tonnes qui seront pêchées d'ici la fin de l'année. C'est donc pour nous une situation parfaitement inadmissible.

Quelle est la solution? Je suppose que les députés du parti néo-démocrate qui proposaient que l'on envoie des canonnières plaisantaient. Quelle mentalité! Voilà une chose totalement inacceptable pour la plupart des Canadiens rationnels.

La réalité, c'est que nous sommes dans une situation où nous avons de riches ressources dans une région appelée 3PS ou banc de Saint-Pierre, et elles pourraient être rapidement épuisées par les abus d'une puissance étrangère. Vu que c'est une zone contestée, nous n'avons aucun contrôle sur les activités des Français.

Comment nous sortir de cette situation difficile et inacceptable? Comme je l'ai dit, la seule solution, selon les personnes qui ont étudié la situation et la connaissent, c'est le recours à la Cour internationale. Il y a cependant un autre problème. Le seul moyen d'obtenir son intervention, c'est que les deux parties acceptent de soumettre leur différend à son arbitrage. Le Canada a accepté dans l'intérêt des habitants de Terre-Neuve, de la conservation et de la stabilité à long terme de l'industrie de la pêche dans cette province. Cependant, les Français se sont montrés intraitables. En somme, pour appeler les choses par leur nom, ils ont tenté de prendre le gouvernement en otage.

Nous arrivons maintenant aux événements de ces derniers jours. Le gouvernement a jugé bon d'entamer des négociations et de prendre certaines mesures en vue de régler ce conflit territorial. Ces mesures ont abouti à la conclusion d'une entente qui suscite chez moi certaines inquiétudes. Je ne veux pas mettre en doute le but de cette entente. Je n'ai rien à redire à l'objectif visé. En effet, nous tendons vers une solution que tous les députés devraient être en mesure d'appuyer. Je me demande, néanmoins, si cette entente n'est pas un trop lourd tribut à payer afin de pouvoir saisir les tribunaux du conflit. Voilà ce qui me préoccupe.

Il me semble que l'entente est trop exigeante pour nous. Je suis quelque peu déçu, voire désillusionné du mécanisme qui a permis, en fin de semaine dernière, d'aboutir à cette entente. Jusqu'à un certain moment la semaine dernière, la démarche était bien engagée, mais selon moi, les événements de la fin de semaine dernière l'ont emballée et les critiques subséquentes ont gâté tout le bon que cet accord avait pu accomplir.

Bien que cette affaire intéresse d'autres provinces, elle intéresse Terre-Neuve au premier chef. A mon avis, le gouvernement fédéral a commis une erreur de jugement en n'insistant pas pour que des représentants du gouvernement terre-neuvien soient présents lors des négociations survenues la fin de semaine dernière. Je le répète, il a manqué de jugement. C'est ainsi qu'il s'est empressé de signer un accord périlleux qui pourrait avoir de très graves conséquences pour la province et pour mes électeurs. J'ai bien dit «pourrait»; je ne dis pas qu'il en aura nécessairement. J'estime que si des représentants de la province de Terre-Neuve avaient été présents, certains points de l'accord ne s'y trouveraient pas. Les gens qui vivent une situation comme je l'ai vécue moi-même pendant de nombreuses années et comme l'ont vécue d'autres députés terre-neuviens auraient pu prévoir les complications possibles résultant de cet accord.